le Journal
Sarrebourg Mosele Sud
l'ami hebdo

Le Journal de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud

Développement durable : stratégie d'avenir

p. 4 à 7

Nouvelle économie : Bataville sous les projecteurs

p. 8 et 9

Attractivité tourisme : la dynamique en vert et bleu

p. 11 et 12

numéro 2
un cahier de l'Ami hebdo
Journal du Pays de Sarrebourg
JUIN 2018

Budget : leviers d'action p. 2

Un territoire pertinent pour l'optimisation p. 3

Mobilité durable, se déplacer autrement p. 6

Votre interlocuteur rénovation p. 10

La fibre se déroule p. 10

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Deuxième cahier de l'Ami hebdo - le journal du Pays de Sarrebourg du 10 juin 2018
ISSN 2117-4296

Budget 2018 de la CCSMS : 71.852.990 €

Le budget agrégé de la CCSMS est constitué de neuf budgets distincts. En 2017, il n'y en avait que huit, le budget supplémentaire est le budget GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations). Celui-ci est directement lié à la compétence du même nom imposée par la loi à compter du 1er janvier 2018 pour toutes les intercommunalités.

Au titre de l'année 2017, l'ensemble des budgets ont fait ressortir des résultats positifs à l'exception du budget bâtiment et zones d'activités. Le résultat de ces deux budgets doit tenir compte des bâtiments et des terrains en stock qui couvrent le déficit constaté.

L'agrégation des 9 budgets met en évidence immédiate la prépondérance de deux budgets : le budget principal et le budget assainissement collectif. Cette situation est directement liée aux compétences exercées par la CCSMS et aux actions engagées dans ces deux budgets. En l'occurrence, la compétence assainissement est exercée depuis longtemps (par les anciennes Communautés de communes avant fusion).

Le budget principal de la CCSMS se caractérise par une bonne capacité d'autofinancement 1.600.000 € ce qui permet un niveau investissement de 4.000.000 si l'on tient compte d'un taux de subvention moyen de 67 %. Il s'agit de la situation au 1er janvier 2017 qui va être modifiée compte tenu des emprunts qui seront réalisés en 2018 (la capacité d'autofinancement sera réduite à 874 000 €). De plus le budget principal est faiblement endetté, sa capacité de désendettement est de 2,3 années, comparé à une moyenne de 4,1 années pour les Communautés de communes à fiscalité professionnelle unique en 2016 (non connu pour 2017).

MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITE POUR 2018 : Cette situation a permis de maintenir les taux de fiscalité au même niveau qu'en 2017 lors de la fusion des cinq communautés de communes.

Le budget assainissement collectif ne dégage en revanche pas de capacité d'autofinancement du fait d'un taux d'endettement élevé. C'est la raison pour laquelle, les 26 redevances différentes qui étaient encore appliquées en 2017 ont été revues et harmonisées avec une hausse pour la quasi-totalité des communes. La redevance 2018 a été fixée à 1,95 €/m³ et une part fixe de 10 €/ménage a été mise en place (évolution jusqu'à 30 € sur 3 ans).

Les autres budgets ont un poids beaucoup plus réduit entre 2 % et 6 % du budget total.

Il convient toutefois de noter l'importance des budgets zones d'activité, ZAC des terrasses et bâtiment qui concourent au développement économique soit plus de neuf millions d'euros au total. Leur équilibre est par ailleurs nécessairement alimenté par une subvention d'équilibre du budget principal.

Le budget tourisme est pour sa part en pleine progression puisqu'il dépassera le million d'euros en 2018 et que sa progression se poursuivra en 2019 jusqu'en 2022 du fait de l'affectation et de l'évolution progressive de la taxe de séjour.

Le budget 2018 est établi après seulement une année de fonctionnement de la CCSMS depuis la fusion des cinq anciennes structures intercommunales. Sa structure va encore évoluer considérablement dans les 2 ans en raison des projets engagés tel que le déploiement de la fibre, l'assainissement et les projets touristiques phares pour le territoire.

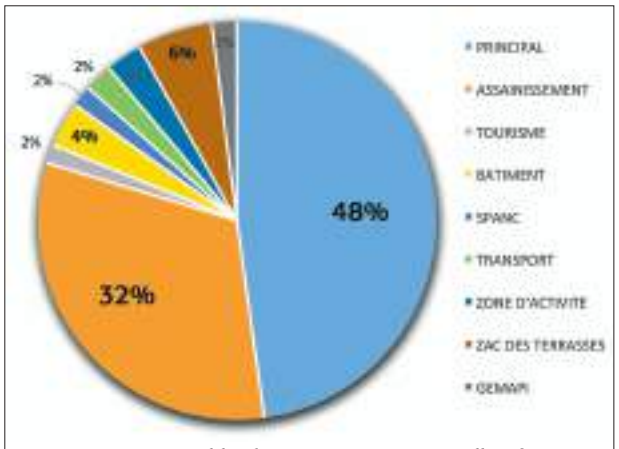

** SPANC : Service public d'assainissement non collectif*

En chiffres

Budget Principal :

2 882 500 € de charges de personnel inscrit au budget principal pour l'ensemble des services. Ce montant est affecté ensuite respectivement à chaque budget.

6 696 774 € de reversement d'attribution de compensation aux 76 communes. Ce montant correspond au reversement de la fiscalité professionnelle (CFE) perçue par les communes avant la mise en place de la fiscalité professionnelle unique. Le montant est minoré des charges de transfert pour 1.426.483 € selon les compétences transférées à la CCSMS et celles redonnées aux communes (périscolaire, scolaire, zones d'activité, office du tourisme, éclairage public, participation au SDIS pour les principales).

3 617 427 € d'attribution de compensation reversée à la ville de Sarrebourg soit 54 % de l'ensemble des reversements aux communes. Cela illustre le poids de la ville dans la fiscalité des entreprises avant la fusion.

3 475 000 € de dotations aux amortissements inscrites dans trois budgets (principal, assainissement collectif et bâtiment) soit près de 5 % du budget de la CCSMS.

2 141 319 € de reversement du budget principal aux huit budgets annexes (tourisme, assainissement collectif, transport, SPANC, pluvial, zone d'activité, bâtiment).

1 474 000 € estimatif de taxe de séjour à percevoir dont la taxe départementale additionnelle. Une partie de celle-ci sera affectée au reversement de la taxe départementale additionnelle pour 2016 et 2017.

Budget Assainissement :

3 500 000 € de recettes prévisionnelles à travers la redevance d'assainissement.

8 878 207 € d'investissement dans les mises aux normes des réseaux et unités de traitement soutenues par l'agence de l'eau.

Budget Tourisme :

1 094 127 € pour le budget tourisme.

Budget Transport :

1 653 000 € pour le budget total transport.

562 700 € d'investissement dans les équipements en faveur de la mobilité douce (gare de Sarrebourg, aires de covoiturage).

Budget Zones d'activités :

82 984 € pour l'entretien des zones d'activités reprises par la CCSMS depuis la fusion (Fénétrange, Buhl-Lorraine, Sarrebourg, Berthelming, Réding).

2 014 035 € de travaux d'aménagement des zones d'activités (principalement sur les zones Ariane à Buhl-Lorraine et Artisar à Sarrebourg, puis en moindre mesure sur les zones de Fénétrange et Réding).

Budget ZAC des Terrasses :

3 400 000 € de participation aux travaux d'aménagement de la ZAC Porte des Vosges dans le cadre de la concession avec la SEBL (Société Economique du Bassin Lorrain).

Ce numéro consacré à la CCSMS est un cahier de l'ami hebdo

édité par
l'ami du peuple s.a.s.
Siège social Grand-Est
30, rue Thomann
67082 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 22 77 22
Fax : 03 88 22 51 66
www.ami-hebdo.com

Directeur de la Publication : Bernard Deck

Numéro diffusé à 25 000 exemplaires

Journal de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud

Direction : Roland Klein

Coordination-rédaction : Philippe Morand, Jacques Schmitt

Photos : CCSMS, l'Ami hebdo, Jacques Schmitt, Marcel Oswald, La Chaussure Bataville

Publicité : Jacques Schmitt 06 51 43 87 91

Compo : Sophie Nord

Imprimé en UE pour L'Ami hebdo Lorraine

Dépôt légal à date de parution

C.P.P.A.P. N° 1118 C 84371

La CCSMS : Un territoire pertinent pour l'optimisation

La réussite de l'intercommunalité prend tout son sens lorsqu'elle permet à l'ensemble des acteurs d'y trouver un bénéfice pour un développement commun. Si ce n'est le sens profond des différentes lois depuis la loi ADT de 1992 jusqu'à la loi NOTRe du 7 août 2015, c'est en tout cas celui que la CCSMS entend porter.
C'est donc dans ce nouveau cadre de travail que la CCSMS souhaite tendre vers l'optimisation du développement de son territoire et de celui de ses communes membres.

Une démarche engagée avant la fusion de 2017

Bien avant la fusion et le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, les intercommunalités devaient mettre en place un schéma de mutualisation avec leurs communes membres. C'est dans ce cadre que l'ancienne CCSMS avait pensé la collaboration avec les communes et avait notamment mis en place cinq axes prioritaires : le groupement de commande, le service aux communes, l'informatique, les formations et le réseau des secrétaires de mairies. Au cours des 3 premières années de mises en place sur les 28 communes de l'ancienne intercommunalité, c'est un gain pour les communes de 140.000 € permis par la coordination intercommunale. Dans les autres intercommunalités, des actions avaient été engagées également mais n'avaient pas été quantifiées.

La mutualisation depuis la fusion des cinq intercommunalités

Les pistes de réflexion pour la mutualisation sont nombreuses, cependant certaines actions sont plus rapides à mettre en place que d'autres.

⇨ **Le réseau des secrétaires de mairie**
Plus qu'une action ponctuelle, le réseau des secrétaires de mairies est mis en place afin de leur apporter une information permanente et régulière sur les actions de la CCSMS et sur les mécanismes liés à la fusion pour une bonne compréhension. Martine Schuler, en poste à 70 % à la CCSMS et 30 % sur une commune, est la courroie de transmission entre la CCSMS et l'ensemble des communes et coordonne les réunions régulières des secrétaires de mairies. Dans ce cadre, des formations locales sont organisées avec le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) à destination des personnels communaux administratifs ou techniques.

Le changement d'échelle généré par la fusion des cinq intercommunalités au 1er janvier 2017 a permis la mutualisation de plusieurs services au profit des communes.

⇨ **Le service ADS (Autorisation du Droit du Sol)**
Auparavant composé d'un seul instructeur, depuis le 1er janvier 2017, ils sont trois agents à effectuer l'instruction des permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable. Jusqu'en 2016, ce sont les services de l'Etat qui réalisaient l'instruction, ce travail incombe désormais aux communes. Grâce à la mutualisation, cette mission technique et pointue est assurée par la CCSMS pour le compte des communes et cela sans participation financière de ces dernières. Les quarante-quatre communes disposant d'un document d'urbanisme sont concernées. Les autres communes, dont la construction est toujours régie par le Règlement national d'Urbanisme, sont toujours instruites par les services de l'Etat.

⇨ **Le Système d'Information Géographique (SIG)**
C'est un outil au service des communes et des services de la CCSMS qui est supporté par l'intercommunalité. Il permet d'avoir un accès au cadastre pour chacune des communes, de disposer de différentes « couches » d'informations techniques (éclairage public, assainissement, chasse…) selon les informations disponibles sur la commune. Ce service est gratuit pour les communes.

⇨ **Le service informatique commun**
La gestion et l'évolution des besoins informatiques ont conduit la CCSMS à mettre en place un service informatique, décidé en juin 2017, à disposition gratuite de l'ensemble des services des communes. Ce sont 4 informaticiens qui sont en place et interviennent quotidiennement dans les 76 communes et dans les services de la CCSMS. Les communes peuvent en mesurer le gain direct par l'économie réalisée sur les interventions techniques.

⇨ **Le relais assistantes maternelles (RAM)**
Vous pourrez voir le véhicule du RAM venir près de chez vous car depuis début avril, ce service au bénéfice des assistantes maternelles et des parents a été mutualisé sur tout le territoire de la CCSMS. Il apporte aux personnes qui le sollicitent des renseignements, une écoute, un accompagnement sur toutes les questions relatives aux plus petits. C'est un appui complémentaire à la garde des enfants en milieu rural. Géré par la ville de Sarrebourg il intervenait déjà auparavant sur le territoire de Sarrebourg et de Moussey. Il est pris en charge par la CCSMS en totalité.

⇨ **La centrale d'achat**
C'est un outil qui va remplacer le groupement de commande que certaines intercommunalités avaient mis en place avec leurs communes. La centrale d'achat vise à permettre de réaliser des économies sur des achats groupés de matériel ou prestations. L'économie réalisée est différente d'un produit à l'autre et selon les quantités commandées.

Cette mutualisation au profit des communes est évaluée à 300.000 € par an sans inclure les gains qui seront réalisés par le biais de la centrale d'achat.

Les autres grands choix de mutualisation

Au-delà de la mise en place des services mutualisés qui apportent un retour quotidien aux communes qu'il convient de souligner, la CCSMS a pris plusieurs orientations importantes en termes de prise en charge financière.

La gestion des eaux pluviales

Elle est devenue compétence intercommunale (inclue dans l'assainissement). Aucune charge de transfert n'a été déduite aux communes. Ce sont pourtant 410 000 € qui sont inscrits au budget 2018 sur la gestion des eaux pluviales.
La CCSMS avant la fusion avait soutenu financièrement grâce à la labellisation TEPCV (voir article développement durable) le remplacement de plus de 1700 points lumineux sur 28 communes pour plus d'un million d'euros. Pour poursuivre l'action, un diagnostic est en cours sur les 48 communes n'ayant pas bénéficié de ce premier programme.

A travers ces actions de mutualisation et ces choix de prise en charge financière, l'intercommunalité s'est engagée dans une démarche d'optimisation à l'échelle de son territoire. Certaines démarches n'en sont qu'au début et les résultats ne seront connus que dans une ou deux années. D'autres pistes de mutualisation sont possibles. **La CCSMS fait le choix d'étudier toutes les pistes de mutualisation possibles pour le bénéfice du territoire dans son ensemble.**

Edito du Président

La nature, dynamo de notre stratégie territoriale

« La nature est pour le Pays de Sarrebourg une pépite, une dynamo qui entraine notre stratégie territoriale.
Une richesse qui nous nourrit, qui nous offre plaines, forêts et montagnes côté vert, rivières, étangs, canaux côté bleu, la biodiversité fait partie intégrante de notre quotidien, elle est l'assurance vie de notre existence sur notre territoire.

Pourtant, il faut savoir que nous connaissons en ce moment une perte sans précédent de cette richesse par son ampleur et par sa rapidité à l'échelle de l'histoire de la Planète qui subit donc sa 6ème EXTINCTION MASSIVE après celles provoquées au cours des derniers 500 Millions d'années suite à des phénomènes glacières, des érruptions volcaniques, des chutes de comète, c'est-à-dire des phénomènes naturels.
***Cette fois-ci, c'est l'activité humaine qui en serait la cause**…*

La CCSMS a elle-même intégrée cette responsabilité dans ses actions, que ce soit en faveur de la transition énergétique, de la gestion des déchets, de l'accompagnement des entreprises dans l'éco-conception ou le partage de ressources.
Pour cela nous avons d'ailleurs été labellisé, TEPCV (Territoire à Energie Positive et Croissance Verte), ZD ZG (Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage), EIT (Economie Industrielle Territoriale) …

Il ne s'agit pas de mettre nos territoires sous cloche, le Pays de Sarrebourg n'est pas sous cloche, bien au contraire c'est un territoire bien vivant, qui profite d'une richesse patrimoniale et paysagère exceptionnelle mais développe aussi une économie industrielle, une économie agricole qui pourrait d'ailleurs se développer dans le cadre du projet que nous allons mener pour la revitalisation du site industriel de BATA. Ste Croix n'est pas sous cloche, ni Center Parcs, bien que ce soit un peu le cas pour l'aqua mondo….
En réalité, il s'agit simplement de tourner nos territoires vers un objectif de développement économique plus durable, plus humain, c'est-à-dire qui donne du sens au progrès.
Une stratégie qui s'appuie aussi sur nos sites remarquables, Center Parcs, Ste Croix, Langatte, Mittersheim, St Quirin, Fénétrange, le tourisme fluvial, la liste est longue et l'ambition forte. Et c'est en additionnant ces richesses que nous deviendrons compétitifs dans le cadre d'un tourisme qui profite à tout le territoire de Moselle Sud. »

Roland KLEIN, Président de la CCSMS

www.cc-sms.fr

Reconnaissance

Engagement pour

Depuis 2015, la CCSMS est labellisée « Territoire à Energie Positive pour solidaire (anciennement Ministère de l'Ecologie) en raison de son enga-

A ce titre, elle a bénéficié d'une enveloppe de 2 000 000 d'euros pour mettre en œuvre un programme de 12 actions de transition écologique et énergétique, permettant ainsi notamment de réduire la consommation d'énergie de l'espace public, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports, préserver la biodiversité et développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets.

Ce programme d'actions se concrétise notamment par :

- Le remplacement de l'éclairage public énergivore par des dispositifs LED basse consommation (451 MWh économisés et 50 Tonnes de CO2 évités par an)
- Le remplacement des véhicules les plus polluants par des véhicules électriques pour les services communautaires
- Le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques
- La création d'une Trame Verte et Bleue en vue de préserver la biodiversité locale et de protéger les paysages
- Le développement d'un service de location de Vélo à Assistance Electrique
- L'aménagement d'un Pôle d'Echange Multimodal à la gare de Sarrebourg pour favoriser et faciliter l'utilisation des transports en commun.

Inauguration des bornes de recharge.

FOCUS www.cc-sms.fr

Élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil de planification et de mise en œuvre d'actions pour le développement durable du territoire. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables. La CCSMS a initié fin 2017 l'élaboration de son plan climat-air-énergie qui s'appliquera sur son territoire sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) seront mobilisés et impliqués.

Label européen Cit'ergie en interne

Parallèlement, la CCSMS s'engage dans un processus d'amélioration continue de sa politique énergie-climat en cohérence avec les objectifs ambitieux du PCAET. Cette démarche de labellisation « Cit'ergie » permet d'évaluer et de valoriser l'exemplarité de la collectivité au regard de ses compétences, tout en servant d'outil opérationnel structurant pour piloter sa politique et améliorer l'organisation interne de ses services.

Cit'ergie European Energy Award

nationale « labellisée »

la croissance verte

la Croissance Verte » par le ministère de la Transition écologique et gement fort pour le développement durable de son territoire.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Trame Verte et Bleue

Ce projet est porté par la Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud dans le cadre de son plan d'actions « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » subventionné par le Ministère de la transition écologique et solidaire. Cette action vise notamment à préserver la biodiversité locale par la mise en valeur des différents espaces naturels spécifiques et des corridors (trames) qui les relient, sous la forme de sentiers pédagogiques et ludiques.
L'inauguration des sentiers nature de la trame verte et bleue a eu lieu **le 3 juin au Couvent de Saint-Ulrich** lors des journées festives organisées dans le cadre de la semaine européenne du développement durable.

FOCUS www.cc-sms.fr

Synergie pour l'achat groupé d'énergie

L'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie a offert la possibilité aux entreprises de se constituer en groupement pour mieux négocier leur achat de fourniture et réduire leurs coûts sur un poste stratégique. Ainsi, à l'initiative de la CCSMS, 5 entreprises du territoire ont souhaité être accompagnées par un consultant spécialisé en énergie afin de lancer une consultation groupée auprès des fournisseurs en électricité et signer la meilleure offre avant la fin de l'année 2018. Cette synergie constitue une première étape de collaboration entre les entreprises du territoire pour réduire leurs consommations et ainsi dégager des marges financières substantielles.

Création d'un service

Le développement durable comme vecteur de dynamisme économique

Le service Développement durable porte une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) pour la mise en œuvre de synergies inter-entreprises. L'objectif est d'accompagner les acteurs économiques, les grands groupes industriels comme les TPE-PME, sur des actions visant à partager et échanger des ressources, à mutualiser des moyens et des compétences et à se regrouper pour faire des achats. L'animation en place permettra d'évaluer les impacts économiques et environnementaux, de fédérer les acteurs autour de la transition écologique et de favoriser la création d'emploi et le développement économique à l'échelle locale.
Cette coopération permet de faire émerger :
- des synergies de substitution « les déchets des uns comme matière première pour d'autres »
- des synergies de mutualisation « l'union fait la force ». Réemploi de big-bags ou de palettes inutilisés, mutualisation de formations spécialisées, achat groupé d'équipements, création d'un emploi partagé spécialisé… sont autant de synergies à mettre en place entre deux ou plusieurs entreprises volontaires.
Les acteurs économiques du territoire, les grands groupes industriels comme les TPE-PME, ont ainsi la possibilité de mettre en évidence de nouvelles opportunités de développement économique et de réduction des coûts de production, et par conséquent de sécuriser les emplois existants, voire favoriser la création d'emploi sur le territoire. Les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'EIT constituent ainsi des enjeux forts, tant pour les entreprises (compétitivité) que pour les collectivités (attractivité territoriale). Le service a également pour vocation de faciliter les mises en relation et la recherche de financements pour les entreprises dans le cadre du développement de leurs activités.
La démarche a permis de mobiliser à ce jour 22 entreprises volontaires localisées sur plusieurs zones d'activités du Sud Mosellan autour de 18 projets de synergies, et de bénéficier du soutien de la Région et de l'ADEME pour l'animation et le suivi opérationnel.

CCSMS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mobilité durable
Se déplacer autrement

L'amélioration du nouveau schéma de desserte du réseau de transport en commun Isibus a ouvert la voie. L'objectif du service Développement Durable est également de développer des solutions innovantes de mobilité afin de répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire (salariés, personnes âgées, scolaires…)
Les actions se mettent en place :
- **Développement de la pratique cyclable** et notamment du Vélo à Assistance Electrique tout en continuant le développement des infrastructures
- Mise en œuvre **d'aires de mobilité** et déploiement d'un **système de covoiturage informatisé**
- Organisation de **plans de mobilité d'entreprises.**

Au-delà de ces actions concrètes, le service DD réfléchit également à la conception d'un dispositif de mobilité solidaire dédié aux personnes âgées en lien avec l'association Wimoov.

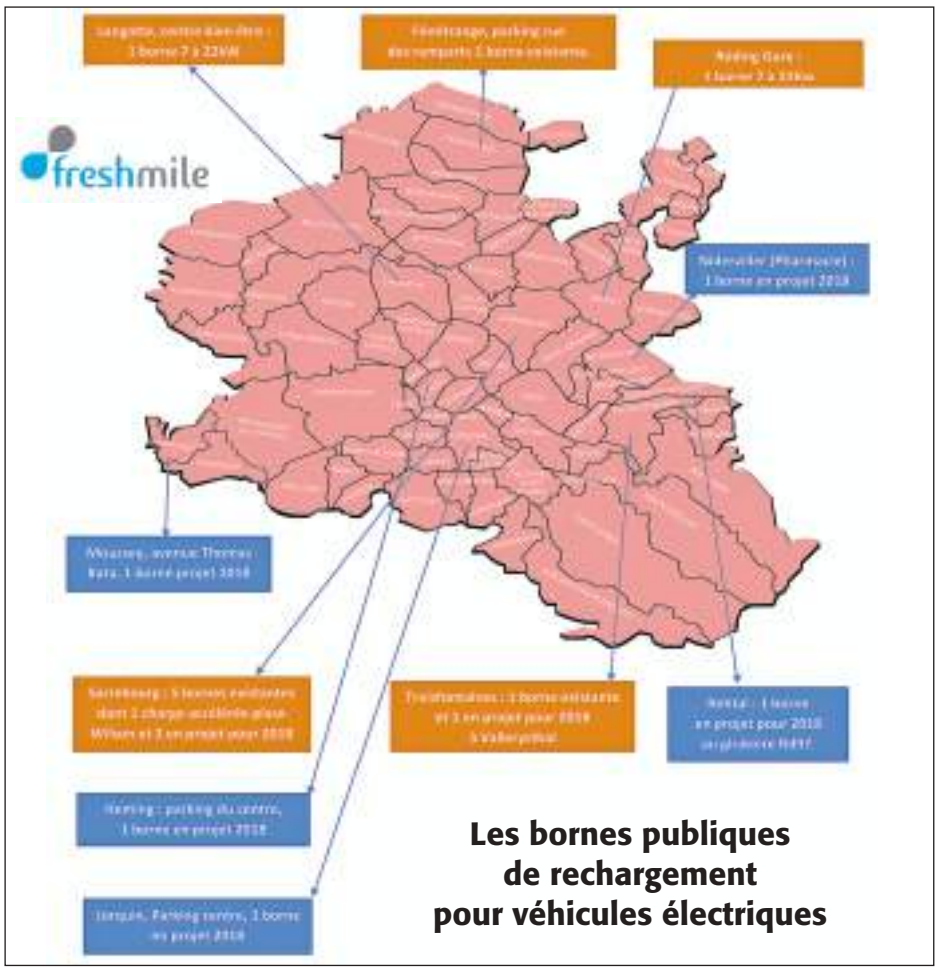

Les bornes publiques de rechargement pour véhicules électriques

FOCUS

www.cc-sms.fr

Les aires de mobilité

Une aire de mobilité est un espace d'échange entre les différents modes de déplacements (voiture, transport en commun, vélo et marche à pied). Partant d'un constat de pratique de covoiturage existant, la CCSMS a décidé, en étroite concertation avec les communes concernées, de consolider et de sécuriser des aires dédiées ainsi que d'encourager l'intermodalité avec l'implantation de services supplémentaires comme des bornes de recharge pour véhicule électrique et des abris vélo-moto. Les 5 sites identifiés sont localisés à Héming, Fénétrange, Moussey (Bataville), Troisfontaines et Plaine-de-Walsch (rond-point du Rehtal).

Êtes-vous branchés ?

NOUVEAU SERVICE DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

DEUX MOYENS DE DÉMARRER LA CHARGE

BADGE

- Créez votre compte gratuitement sur mon.freshmile.com
- Commandez votre badge pour seulement 4,99 €
- Sans frais d'abonnement
- Livraison sous 3 à 5 jours ouvrés

L'achat d'un badge est optionnel. Si vous possédez un smartphone, téléchargez l'application Freshmile et rechargez-vous partout en France

SMARTPHONE

Application mobile Freshmile | OU | Navigateur internet lien raccourci | OU | QR code

TARIFS

Borne 22 kW :	3 € pour 3/4 d'heure puis 2 € pour les 1/4 d'heure suivants
Borne 44 kW :	4 € pour le premier 1/4 d'heure puis 2 € pour les 1/4 d'heure suivants
Badge :	créditez votre compte prépayé sur mon.freshmile.com
Smartphone :	donnez une autorisation de paiement par carte bancaire ou compte Paypal

ÉTAT DES BORNES EN TEMPS RÉEL

Retrouvez la carte des bornes sur mon.freshmile.com

UNE QUESTION DEVANT LA BORNE ?
Assistance
03 88 68 84 58 lundi au dimanche - 7h à 22h

UNE QUESTION GÉNÉRALE ?
support@freshmile.com

Aéroport Strasbourg, Bâtiment Blériot, 67960 Entzheim | freshmile.com

freshmile

mon.freschmile.com

Les bornes de recharge

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques est en pleine expansion sur le territoire de la CCSMS. Par vagues successives, compte tenu de l'élargissement du territoire suite à la fusion en 2017 des intercommunalités, ce seront au total 16 bornes de recharge pour véhicules électriques mises à disposition de la population.

Bornes déjà installées :
- Sarrebourg (Mairie, Place des Cordeliers, CinéSar et 2 aux Terrasses de la Sarre)
- Réding (Gare)
- Langatte (Centre de loisirs)
- Fénétrange (Aire de mobilité, rue des remparts)

Les projets d'implantation 2018 :
- Les futures aires de mobilité de Moussey-Bataville, Héming, Troisfontaines, Plaine-de-Walsch ainsi que sur les communes de Lorquin, Niderviller, Abreschviller et Sarrebourg (gare).

L'accès au service de recharge se fait via un compte à créer chez l'exploitant Freshmile avec plusieurs systèmes de paiements sécurisés par badge (badge à demander sur **mon.freshmile.com**) ou par smartphone (via l'application mobile **Freshmile Charge**). Les tarifs d'utilisation de ces bornes sont définis de la façon suivante :
- Pour les bornes de recharge normale (22 kW), le tarif est de 3 € pour ¾ d'heure puis 2 € chaque ¼ d'heure.
- Pour les bornes de recharge rapide (44 kW), le tarif est de 4 € le 1er ¼ d'heure puis 2 € chaque ¼ d'heure.

Agence iSi bus

1 rue de la Gare - 57400 SARREBOURG

Réseau de transport de l'agglomération Sarrebourgeoise

Le lundi de 14h à 18h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h

0 800 71 06 36

www.isibus.fr

GEMAPI ou Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

C'est une nouvelle compétence obligatoire pour l'ensemble des intercommunalités depuis le 1er janvier 2018. Cette compétence qui relevait jusqu'alors des communes se traduisait bien souvent par des interventions ponctuelles de réfection d'ouvrages, de nettoyage, de curage… Sans appréhension de logique de bassin versant ni étude préalable. C'est l'évolution de la société à travers l'évolution de la densité de l'urbanisation, les changements de pratiques agricoles, la taille croissante des exploitations et toutes les conséquences de chacun de ces éléments qui a conduit au besoin d'intervenir autrement, à une autre échelle.

Le bon sens pratique des paysans et la bonne gestion des communes pendant des siècles d'agriculture s'est trouvé dépassé par l'action antropique non maitrisée. L'objectif de la mission de la compétence GEMAPI est de retrouver le bon état écologique de nos rivières, de notre environnement de tous les jours.

L'action sporadique et très différente d'une commune à l'autre pendant de nombreuses années contraint aujourd'hui a une reprise des cours d'eau globalement avec une expertise adaptée. Cette action dont le coût pour une commune variait de 1 à 10 voire davantage incombe désormais à la CCSMS. Le financement des études et des travaux sera colossal, aussi il s'étalera sur de nombreuses années. Contrairement à d'autres transferts de compétences, la compétence GEMAPI n'a pas fait l'objet d'un transfert de charges des communes vers la CCSMS. C'est par le biais de la Taxe GEMAPI que la CCSMS financera ses interventions. Cette taxe apparaîtra dès 2018 sur le foncier bâti, le foncier non bâti, la taxe d'habitation et la contribution financière des entreprises au motif que l'ensemble des acteurs ont une action sur le milieu.

Actions engagées sur nos cours d'eau

La Communauté de communes mène un chantier d'entretien du Landbach et de ses affluents qui se terminera en 2019. Ce ruisseau prend sa source dans l'Etang du Stock à Langatte pour rejoindre la Sarre à Gosselming. Rectifié il y a plusieurs décennies, le lit de ce ruisseau a été élargi ce qui provoque son envasement. L'entreprise spécialisée Nature et Technique construit des banquettes de branchage pour créer un parcours plus sinueux et plus favorable à la vie aquatique. Les seuils qui font barrage sont supprimés et des passages à gué permettent d'allier l'élevage de bovins et la préservation de la rivière. La Sarre a également besoin d'un toilettage pour retrouver son aspect d'antan, favorisant la biodiversité et réduisant l'incidence des inondations.

Ce programme de travaux ambitieux va être mené sur plusieurs années, avec un soutien financier important de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Une démarche concertée avec l'ensemble des Communautés de communes riveraines de la Sarre va permettre d'établir une stratégie locale de gestion des risques d'inondation, de Sarrebourg à Sarreguemines. Il s'agit de coordonner les interventions sur les rivières et les programmes d'urbanisation pour éviter que les activités à l'amont augmentent le risque d'inondation à l'aval.

CCSMS NOUVELLE ÉCONOMIE

Bata : la cité industrielle

Dans l'ancien territoire intercommunal du Pays des Etangs, la cité BATA et son site industriel ont mobilisé beaucoup d'énergie tenaires passionnés sont venus participer à l'élaboration du plan Guide BATA. Les partenaires principaux de cette démarche Bataville et la Communauté de communes.

Le site de Bataville présente un ensemble d'activités de natures très différentes, certaines de production artisanale ou industrielle, d'autres de prestations de services ou bien encore d'animation et de réflexion. Celles-ci maintiennent une activité permanente sur le secteur de Moussey, mais le nombre d'emplois y reste insuffisant.
La CCSMS n'est propriétaire sur le site que d'un petit bâtiment loué à l'une des sociétés. Pourtant elle poursuit la réflexion engagée en partenariat avec la communauté de communes du pays des Etangs à travers le plan guide. Celui-ci avait identifié des pistes de projet et de développement mais qui devaient encore connaître respectivement une phase de maturation et de construction par un porteur de projet intéressé et capable de les faire aboutir sur une véritable création.

Les principales pistes de réflexions en cours portent sur les thèmes suivants :
- Pôle d'excellence autour des métiers du bois et de l'éco-design. L'objectif principal du pôle s'inscrit dans une économie locale et circulaire pour concevoir, revisiter, fabriquer et exposer des objets mobiliers et décoratifs en bois en petite série. Le pôle s'appuierait notamment sur la mise en place d'un atelier menuiserie partagé et la mutualisation d'outils de fabrication traditionnelle et numérique. Le pôle serait un espace dédié à la rencontre, aux transferts d'expérience et un atelier laboratoire dédié à l'innovation.
- DEFI LAINE : En s'appuyant sur une concentration locale forte de moutons, Défi laine est une idée soutenue par l'union européenne pour imaginer une création d'une filière locale valorisant la laine de mouton.
- Mise en place d'une chaufferie Biomasse de nouvelle génération. L'objectif porte d'une part sur la valorisation de la biomasse locale non valorisée et d'autre part sur le besoin de chauffer des surfaces et des volumes importants (bâtiments de l'ancienne usine).
- Développement d'une filière cuir afin de valoriser les ressources locales mais également et surtout le savoir-faire local.

L'animation du site a pris des formes innovantes et originales qui ouvrent d'étonnantes perspectives pour sa reconversion. Elle donne aussi l'ampleur du travail de « re-création » d'un développement imaginatif autour de Bataville. Faisons connaissance.

La fabrique autonome des acteurs

La Fabrique Autonome des Acteurs (FAA) est une structure innovante pour les arts de la scène fondée par un réseau international d'artistes. Installée dans l'ancienne cantine des ouvriers depuis 2014, elle investit les différents espaces de Bataville.
La FAA a différentes missions : avec les Ateliers elle milite pour la formation

Bataville, ancienne usine de fabrication de chaussure pour l'entreprise Bata France, très rare utopie patronale réalisée en France, est un jalon essentiel de l'histoire industrielle et de l'architecture de la modernité. Elle a été labellisée patrimoine du XX^{ème} siècle en 2014.

Congrès Mondial des Fablabs les 14 et 15 juillet 2018

de 10h à 19h, événement gratuit,
restauration sur place

Plus de détails sur le site :
http://distributed.fab14.org/fab14edu/
Philippe Schiesser, Président
Association Pour l'EcoDesign et l'Economie Circulaire
www.apedec.org

FOCUS

www.cc-sms.fr

La CCSMS mène actuellement en partenariat avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) et la caisse des dépôts et consignations une importante étude de faisabilité technique sur une partie du site industriel et en particulier sur le bâtiment dit « la cantine ». Ce bâtiment est l'un des plus symboliques de l'épopée BATA car c'était le lieu de vie quotidien des ouvriers et un lieu de rencontre de toute une population à l'occasion du fameux bal du cuir. La reconversion complète du site industriel n'est pas achevée et prendra encore du temps.

L'occupation du site industriel a largement évolué depuis la fermeture de l'usine en 2001. Plusieurs entreprises sont en activité en lieu et place, elles ont créé 60 emplois :
Société FOX loisirs : Fabrication botte grand froid
NTS - Nouvelles Techniques du Spectacle : Scènes et divers pour concerts, spectacles et manifestations
Procal : Elaboration à base de cartons de protection meubles et autres
Ecco : Ventes chaussures
Archiveco : Stockage archive toutes entreprises
Ecothermie : Ventes et entretien fourneaux et inserts à pelets.

sous les projecteurs

pour lui redonner une activité, une occupation et une animation. Pendant plus d'un an, de nombreux acteurs locaux et parsont le Parc Naturel Régional de Lorraine, l'association « A demeure » (Fondation de France), l'association la chaussure de

continue dans les métiers de la scène. Les laboratoires sont un espace dédié à la recherche fondamentale, où les arts se confrontent aux sciences et aux autres savoirs. L'Incubateur organise les festivals et accompagne la production de spectacles mais aussi de films et d'œuvres numériques. La FAA a pour mission d'offrir aux artistes un espace de pratique et d'étude, et une occasion de partage avec le public. Pour les habitants et spectateurs proches et lointains, elle est l'endroit possible de la rencontre avec des œuvres exigeantes et populaires.
Depuis 4 ans, la FAA c'est : 4 festivals dont un concert exceptionnel de sa présidente, Emily Loizeau, 11 créations de Mon Théâtre : techniques de pointe expliquées à mes voisins, 4 épisodes de la web-série Far East, 3 courts-métrages, 5 Ateliers, 4 Laboratoires, diverses actions et interventions en collège, universités, des colloques, des articles, des partenariats locaux et internationaux... et plus de 5000 spectateurs !

La FAA est soutenue par le Fond Européen, la Grande Région, le Ministère de la Culture, la Région Grand - Est, le Conseil Départemental de Moselle, Moselle Arts Vivants, Moselle Attractivité, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et les Communes de Moussey et Réchicourt-le-Château, et par la Fondation Carasso - sous égide de la Fondation de France - pour le projet de recherche « L'interaction sociale au carrefour des savoirs : éthologie, neurosciences, théâtre ».

Fablabs, un nouveau monde en construction

L'Association Pour l'EcoDesign et l'Economie Circulaire (APEDEC) œuvre depuis 2001 à la prise en compte de l'environnement dans la conception des produits. Dès 2014, l'association a ouvert un des premiers fablabs (laboratoire de fabrication) dédié au recyclage de matériaux par des ateliers partagés de conception et production d'objets. En 2017, le Bataville FABLAB a été ouvert sur le site industriel d'Hellocourt, à Moussey, bien connu sous le nom de Bataville. En 2018, l'APEDEC avec d'autres fablabs du Grand Est coorganise le congrès mondial des fablabs avec l'événement décentralisé dédié à l'éducation : FAB 14 EDUCATION.
Les 14 et 15 juillet Bataville a rendez-vous avec le monde de l'éducation de demain !
Deux jours de conférences et d'ateliers sont prévus les 14 et 15 juillet avec des fablabs mobiles, des démonstrations de matériels pédagogiques innovants, de l'impression 3D avec des entreprises bien connues dans le Pays de Sarrebourg.

FOCUS

www.cc-sms.fr

La FAA vous attend :

◆ **les 6, 7 et 8 juillet 2018 pour le Festival des Antipodes :** spectacles, concerts, expositions et animations venus du Chili, d'Italie, d'Allemagne, d'Argentine, de Chine, d'Écosse, de Suisse, de Costa Rica, de France et de Navarre. En intérieur (anciens bâtiments de l'usine, chez l'habitant, église, ancienne salle de bal des ouvriers) comme en extérieur (forêt, étang, champs, extérieurs industriels), artistes et chercheurs s'emparent des espaces pour les éclairer autrement. Feux d'artifice et concert le 6 au soir, bal le 8 au soir, buvette et restauration en permanence.

◆ **les 30, 31 août, 2 et 3 septembre pour le spectacle :** L'expression du tigre face au moucheron de la RESET - Compagnie Daria Lippi
- tous les vendredis de 20h à 21h30 à partir du 4 mai pour un Atelier Jeu gratuit et sans obligation de régularité
- et à partir de mi-mai, sur internet, retrouvez MAPS the Game : un jeu gratuit pour tous les âges qui se déroule... à Bataville !

20 mars 2018

L'Ambassadeur de la République Tchèque sur le site de Bataville

JEAN-PAUL LEROY

Son excellence M. l'Ambassadeur entouré des membres de l'association, des acteurs et élus.

Son excellence Monsieur Petr Drulák a répondu favorablement à l'invitation de Ghislain Gad, président de l'association la chaussure Bataville ; il a été reçu sur la cité industrielle. L'occasion de rappeler que c'est dans les années 1930 au cœur de la Moselle, que Tomáš Baťa, industriel tchèque, installe sa fabrique de chaussures et crée une cité ouvrière. Entouré des élus locaux et de la presse, différentes pièces et étages de l'ancien bâtiment administratif ont été présentés, ainsi que l'ancienne cantine avec sa salle des fêtes, suivi d'un parcours véhiculé du domaine d'Hellocourt en passant par l'ancienne cité ouvrière.

Après une présentation vidéo de l'historique de Bataville, des projets et études en cours, l'ambassadeur a pu prendre la mesure des impulsions nouvelles pour redynamiser le site.

L'association La Chaussure Bataville espère aussi qu'un jumelage avec ZLIN ou une région de la République Tchèque puisse se faire.

Ghislain Gad
Président de l'association
« La Chaussure Bataville » et son équipe
http://www.lachaussure-bataville.org/
06 84 79 53 06 – ghislain.gad@neuf.fr
Site Hellocourt, 57770 Moussey, France

La Chaussure BATAVILLE

HABITAT TRÈS HAUT DÉBIT

Votre interlocuteur rénovation

Choisie par la Région Grand Est et l'ADEME pour mettre en œuvre une Plateforme de Rénovation Energétique (PRE) sur son territoire, la Communauté de Communes a lancé dès 2016 un service neutre et gratuit d'aide à la rénovation des logements : c'est l'Espace Energie - Habitat.

En partenariat avec la Maison de l'Emploi du Sud Mosellan, le service Développement Durable a pour objectif de faciliter et sécuriser le parcours de rénovation de l'Habitat pour les particuliers, favorisant ainsi le renouvellement et l'adaptation des logements aux besoins de la population mais surtout d'importantes économies d'énergie pour les particuliers.

Les conseillers de l'Espace Energie - Habitat (EEH) vous aident à :
- Définir et prioriser les travaux à entreprendre dans votre logement.
- Mobiliser les aides publiques disponibles pour la rénovation thermique.
- Solliciter les entreprises qualifiées et locales.
- Vérifier la compatibilité des devis avec vos objectifs de rénovation.
- Suivre les travaux et vos consommations après travaux.

Des aides financières ouvertes à tous

Même si les dispositifs d'aides sont soumis à conditions de ressource, tout le monde peut prétendre à une aide financière via des crédits d'impôts ou les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) : renseignez-vous auprès de l'EEH pour connaître le montant d'aides mobilisables pour votre projet !
La CCSMS verse quant à elle une prime complémentaire de 500 euros pour tout projet éligible au dispositif « Habiter Mieux » qu'elle anime sur son territoire. A ce jour, plus d'une trentaine de ménages en ont bénéficié !

Pour contacter l'Espace Energie Habitat :
- 03 87 86 46 62 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- www.cc-sms.fr via le formulaire de contact sur la page d'accueil.

FOCUS www.cc-sms.fr

L'élaboration du Plan Local de l'habitat :
En 2018, la CCSMS va démarrer l'élaboration de son premier Plan Local de l'Habitat (PLH) : il s'agit d'un document de travail et de projection complémentaire au Scot (Schéma de cohérence territoriale). Sa spécificité : définir les besoins des ménages du territoire en matière d'habitat et d'hébergement, ainsi que les outils pour mettre en œuvre cette stratégie sur une période de 6 ans (2018-2023). Renouvellement urbain, mixité sociale, accessibilité des bâtiments et espaces publics, répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les communes figurent aussi au programme.

La fibre optique se déroule

La demande des citoyens et des territoires en matière d'accès à des réseaux de télécommunication Très Haut Débit et de réduction de la fracture numérique est toujours plus forte. En réponse à cette demande, l'aménagement numérique du territoire constitue aujourd'hui pour les collectivités mosellanes, comme pour nombre de collectivités françaises, le projet d'infrastructure prioritaire pour la prochaine décennie.

L'enjeu de l'aménagement numérique de la Moselle est de déployer un réseau en fibre optique sur l'ensemble du territoire, ouvert à tous les opérateurs, afin de permettre aux Mosellans d'accéder à des offres Très Haut Débit d'ici à 2020.
La création du Syndicat d'Aménagement Numérique de la Moselle, MOSELLE FIBRE, est intervenue le 29 mai 2015. Moselle fibre a pour vocation de construire, d'exploiter et de commercialiser un réseau de fibre optique qui permettra à l'horizon 2020 aux Mosellans de disposer du très haut débit. Le schéma départemental d'aménagement numérique s'est fixé l'objectif d'atteindre une couverture totale du territoire en très haut débit d'ici à 2025.

Ainsi, le déploiement sur le périmètre actuel du Syndicat sera achevé la même année que celui des zones conventionnées (débuté 2 ans plus tôt), soit en 2020.
La fracture numérique sera ainsi résorbée sur le territoire de MOSELLE FIBRE.
Le choix de conserver la maîtrise d'ouvrage du Réseau implique obligatoirement que les coûts d'investissement de Premier Etablissement soient intégralement portés par le public, à l'inverse d'un projet mené en concession.
Dans le cas du projet de MOSELLE FIBRE, l'investissement global initial est de 124 M € correspondant aux 160 000 prises à construire (sont inclus les coûts du marché de conception - réalisation, du suivi du chantier, des raccordements finaux…)
Le financement de la fibre sur les zones du département non encore desservies sera le suivant :
- L'union Européenne, à hauteur de 7,5 M € ;
- L'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit, à hauteur de 30 M € sur la base du périmètre initial ;
- La Région, à hauteur de 6 M € ;
- Le Département à hauteur de 20 M € ;
- Les EPCI à hauteur de 400 € à la prise.

Pour la CCSMS, la participation prévisionnelle pour le déploiement de la fibre sur son territoire s'élève à plus de 9.000.000 € sur plusieurs années. C'est une charge supplémentaire qu'il faudra supporter sur le budget principal.

PARC DE SAINTE-CROIX ET LANGATTE

CANAUX

La traversée en vert et bleu d'un territoire « nature »

Embarquez pour l'expédition sauvage en safari train !

En 2018, partez à l'aventure à la rencontre des animaux d'Europe le temps d'une expédition d'une heure en safari-train. Embarquement immédiat pour un voyage dans les grands espaces sauvages à travers le temps et l'histoire.

Ce parcours de plus de 3 km au cœur de 50 hectares de nature préservée vous invite à l'observation des animaux sauvages dans leur environnement naturel. Ce voyage à travers les âges vous permettra de redécouvrir l'histoire très ancienne des rapports entre l'homme et l'animal. Parmi les rencontres animalières, tenez-vous prêts pour un face-à-face avec une toute nouvelle espèce : l'élan, le géant du Grand Nord.

Passez une nuit au « Hameau des loups » !

Depuis 2018, le parc de Sainte-Croix vous permet également de passer une nuit en pleine nature, au plus près des animaux et des sons de la forêt dans l'un des 18 hébergements écologiques, aussi confortables qu'insolites.
Après avoir offert à de très nombreux passionnés la possibilité de dormir dans les yeux du loup dans la cabane du trappeur, la tanière des loups gris, le Jack London et le Yellowstone Lodge, le Parc de Sainte-Croix propose une **nouvelle expérience** unique face à cet animal mythique. Le Hameau des loups offre **5 nouveaux hébergements** situés à la lisière de la forêt et au cœur d'un vaste territoire sauvage abritant une meute de loups gris d'Europe.

Renseignements et réservations :
Parcsaintecroix.com
Tél. 03 87 03 92 05

Séjournez sur l'eau

Depuis le 1er mai, les touristes en Moselle Sud peuvent profiter de nouveaux hébergements insolites à Langatte. Les 8 nouveaux logements, tout confort, viennent compléter l'offre de chalets déjà disponible, allant de la hutte au chalet grand confort.

Flottantes sur pilotis ou entre les arbres, ces lodges de 25 à 35m² et de 2 à 6 places, dont un accessible aux personnes à mobilité réduite, vous permettront de vous isoler, tout en étant à quelques pas du centre de bien-être. Dans le respect de l'environnement, les hébergements sont conçus avec cuisine, chambre, salle d'eau, terrasses couvertes, pour vous garantir un séjour de détente hors du commun.
A proximité, le **Centre de Bien-être** de Langatte, vous propose son espace de remise en forme et de relaxation ouvert toute l'année. Vous pourrez jouir des bienfaits des bassins et bains bouillonnants, de quatre saunas, de deux hammam, d'une salle de massage et d'une salle de relaxation avec son jardin ZEN et d'un SPA sous véranda.
Et vous pourrez compléter vos activités par un passage à la salle de musculation, au cabinet d'esthétique, à la cabine solarium ou encore au bar ou au bowling.

Informations :
www.langatte-tourisme.com
Tél. 03 87 03 69 90

Destination européenne pour le tourisme « fluvestre »

En décembre 2016, les intercommunalités de Sarrebourg Moselle Sud, de Sarreguemines Confluences, de l'Alsace Bossue, et du Saulnois se sont regroupées en association baptisée « Bassin touristique de la Sarre ».

La signature du contrat de canal entre Vnf et les intercommunalités à Sarreguemines.

Elle a pour objectif de coordonner et de développer l'économie touristique et la promotion du tourisme dans les territoires traversés par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin. Une mobilisation exemplaire des collectivités locales et des acteurs du territoire.
Aujourd'hui, l'association comprend également 8 communes : Grosbliederstroff, Sarreguemines, Wittring, Sarralbe, Harskirchen, Mittersheim, Lagarde et Niderviller, une association de loueurs de bateaux, l'association nationale des plaisanciers, un gestionnaire de port de plaisance privé ainsi que l'Eurodistrict SaarMoselle.
Initiée par Voies Navigables de France, cette démarche a pour ambition de faire de ce territoire une destination touristique « fluvestre » (fluviale et terrestre) européenne et s'est formalisée en mars dernier par la signature d'un partenariat, le « contrat de canal » entre l'association et VNF. Les 2 structures s'engagent ainsi à développer des actions qui s'inscriront dans une politique coordonnée de valorisation, de promotion et de gestion combinée de l'itinéraire et de ses équipements.

FOCUS www.cc-sms.fr

La marque « Terres d'Oh »

De cette mobilisation est née une marque de destination touristique **« Terres d'Oh ! Balades sur les rives et canaux d'Alsace Lorraine »** qui se structure autour d'un itinéraire de 120 km entre Sarreguemines, Lagarde et Saverne, du canal de la Sarre au canal de la Marne au Rhin. Aussi, la marque de destination **« Terre d'Oh ! »** a vocation à renforcer l'attractivité des territoires traversés comme une destination européenne pour le tourisme fluvial et terrestre, facteur d'attractivité et de retombées économiques majeures pour les territoires.

TOURISME SARREBOURG MOSELLE SUD

Une nouvelle directrice pour l'offre communautaire

L'office de tourisme communautaire est né le 1er avril 2017 de la fusion des offices de tourisme de Sarrebourg, 2 Sarre Tourisme et Bièvre Tourisme, dans le cadre de la loi NOTRe et couvre 76 communes regroupées au sein de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud.

Depuis le 7 avril dernier, Alexandra Padlikowski a pris ses fonctions en tant que Directrice Générale du Pôle Tourisme. En collaboration avec toute l'équipe de l'office de tourisme, composée de 10 agents et actuellement un stagiaire en cartographie, elle travaillera au développement et à l'animation touristique du territoire.

L'équipe de l'Office de tourisme de droite à gauche : Alexandra Padlikowski, Carole Martin, Jasmine Stey, Audrey Kugler, Patricia Fischer, Marie Boulanger, Corinne Schaeffer, Frédéric Chausson, Carole Coqueron, Pierre-Louis Juilles-Baraud et Julianne Lang (non présente sur la photo)

Office de Tourisme communautaire : Place des Cordeliers - 57400 SARREBOURG
Tél. : 03 87 03 11 82 - www.tourisme-sarrebourg.fr

Alexandra Padlikowski : à la recherche de l'identité d'un territoire en vert et bleu

La nouvelle directrice de l'Office de Tourisme est aussi la première à exercer cette responsabilité au niveau de la compétence communautaire. Le défi est important quand on connaît l'enjeu stratégique que représentent l'économie touristique et l'équilibre naturel pour l'avenir de notre territoire. A 24 ans, d'origine Lorraine, ayant fait ses premiers pas dans la prospère Bourgogne, elle donne ses premières sensations au contact de la Moselle Sud.

● Quelles sont-elles spontanément ?

❍ « Entre mes découvertes progressives et la lecture des études conduites, je mesure l'ampleur du travail à conduire avec tous les partenaires vu l'incroyable potentiel à développer. La nature est ici d'un attrait tellement facile qu'il faut pouvoir organiser patiemment sa mise en valeur. »

● Votre idée principale actuelle ?

❍ « Mener en même temps la réflexion sur l'attraction touristique pour faire venir des visiteurs et proposer des événements et animations à la population grâce au travail des très nombreux acteurs associatifs et autres. Déjà, il est nécessaire de faire converger tout ce qui existe et toutes les initiatives, rassembler, unifier au niveau communautaire, c'est une priorité qui prendra du temps. »

● Et la construction du message vers l'extérieur ?

❍ « Pour l'instant, avant de se donner une image globale pour la destination, il faut élaborer une plateforme et étudier les formes de communication commune, pouvoir mettre encore plus en valeur les acteurs qui sont déjà présents. Devoir être à l'écoute est donc aujourd'hui ma première mission. »

La programmation touristique de cet été sera un premier exercice concret pour la jeune responsable. Les actrices et acteurs seront nombreux à sa porte. L'équipe de plus de 10 personnes de l'Office de Tourisme communautaire s'engage dans une voie nouvelle. Et sur le territoire, les points d'information ont chacun leur rôle à jouer. Pour le développement de cette compétence, l'horizon est vaste et ouvert.

JS

Center Parcs

Le Domaine des Trois Forêts crée la surprise en lançant quatre concepts d'hébergements uniques aux univers et aux ambiances aussi insolites que surprenants.

94 cottages exclusives, à la décoration élégante et raffinée, qui déclinent un art de vivre, une recherche de sérénité et de bien-être. Avec ses matières nobles et ses couleurs harmonieuses, sa salle de bains pensée tel un véritable Spa et son sauna privatif, le cottage exclusive est un hymne à l'évasion et à la relaxation.

37 incroyables cottages, qui offrent **3 univers** incomparables et plongent leurs visiteurs dans une expérience étonnante en famille.

- Contes du royaume où règne une atmosphère magique qui fait voyager dans le temps petits et grands,
- Animaux de la forêt : ce sont des cottages qui racontent l'histoire des animaux aux plus jeunes, des histoires à vivre, à découvrir, à toucher,
- Aventure : chaque pièce invite à partir à l'aventure, il paraît qu'on rentre de cette fabuleuse contrée avec des étoiles plein les yeux et une seule envie, y retourner.

A proximité de ces nouveaux cottages, nous avons construit le **Forest lodge**. Il abrite plusieurs zones de vie, dont un bar lounge avec sa cheminée centrale, un restaurant ouvert sur la forêt, une grande terrasse extérieure pour une immersion en pleine nature et enfin une zone de jeux, véritable paradis pour les petits comme pour les grands enfants.
3 salles de séminaires modulables viennent compléter cet univers.

ZE PLACE : un nouvel espace hors du commun, pour toute la famille, si vous avez envie de sensations, d'adrénaline et d'activités hors du commun.

Center Parcs est aussi accessible aux entrées journée, petits et grands pourront profiter du paradis aquatique et tropical, un univers de plus de 5 000 m².
Tarif à la journée à partir de 36 € (7 ans et +), enfant de 4 à 6 ans à partir de 12 €.

Renseignements :
www.centerparcs.fr/lestroisforets
www.journee-centerparcs.fr/FR